



# Mairie de MERCEY-LE-GRAND

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 17 Juin 2022

**Présents** : Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Florian BONNET, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO,  
**Absents excusés** : Michèle FICHET, Serge SEGUIN, Laure PALLAUD, Michael LAMBLA donnent respectivement procuration à Nicolas NADIA, Fabien CADOUX, Audeline MOMY, Sébastien LABOURO

**Approbation du dernier conseil municipal : voté à l'unanimité**

### INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Maire rappelle au conseil l'arrêté Préfectoral n° DCPAT-BCEEP-2022-04-15-001 dans lequel il est question d'une demande d'enregistrement présentée par la société ARTI SHOW d'une installation de stockage de produits pyrotechniques sur le territoire de la commune de MERCEY LE GRAND.

L'arrêté Préfectoral stipule que la commune doit donner son avis sur la question, après la consultation du public du 10 mai au 11 juin 2022 inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **donne un avis favorable** (6 pour, 4 abstentions, 5 contres) sur la demande d'enregistrement présentée par la société ARTI SHOW.

### DECORATION DE NOEL

Fabien CADOUX, second adjoint, présente la possibilité pour les décorations de Noël deux options :

- Une location, et installation par une entreprise spécialisée
- Un achat de guirlandes pour compléter celles existantes

Après en avoir délibéré, le **conseil donne son accord unanimement** pour l'achat de guirlandes, pour un montant de 2000 € HT, ainsi que pour l'installation de prises électriques permettant l'implantation de ces guirlandes sur les poteaux.

### IMPLANTATION D'ANTENNE 4G/5G

Denis BONNEFOY, responsable des bois, présente le projet d'implantation d'une antenne 4G/5G sur une parcelle communale boisée OB 805, située dans le bois de l'épaule (parcelle forestière 17).

Ce pylône téléphonie mobile serait installé par une filiale d'Orange pour couvrir notre secteur actuellement en zone blanche. Cette antenne occuperait au sol une surface de 7\*7 m et une hauteur d'environ 35m. La surface totale foulée serait d'environ 500 m<sup>2</sup>.

Une convention pourrait être signée avec la commune qui toucherait des revenus d'un montant proportionnel au nombre d'opérateurs s'implantant sur cette antenne. Une partie de ces revenus, serait redonné à l'ONF, pour frais de garderie (12.5 %). Cette antenne de type sapin serait alimentée par une liaison électrique empruntant le chemin de l'Association Foncière, qui a donné son accord. L'ONF réaliserait un état des lieux initial de cette parcelle.

Sur proposition de Denis BONNEFOY, le **conseil municipal donne favorablement** (13 pour, 1 abstention, 1 contre) **son accord** pour une étude d'implantation de ce pylône téléphonie mobile, et de confier la démarche à l'ONF, qui viendrait en appui de la commune.

# Mairie de MERCEY-LE-GRAND

*Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Juin 2022*

## EMPLOIS JEUNES ETE 2022

Le Maire propose d'employer deux jeunes de la commune, en CDD saisonnier, pour aider l'employé communal dans ses tâches de plantation et d'entretien des espaces verts, et autres petits travaux, pour la saison estivale à raison de 35 heures par semaine :

- Faustine LOMBARD du 27/06/2022 au 22/07/2022
- Hugo LOMBARD du 4/07/2022 au 29/07/2022

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil donne son accord pour ce recrutement temporaire et charge le maire d'établir les contrats et les déclarations nécessaires.

## REFERENT COMMUNAL AMBROISIE

Mr le Maire explique que Mr le Préfet du Doubs a pris un arrêté préfectoral relatif aux modalités de mise en œuvre du plan de lutte contre l'ambrosie, le 9 Mai 2019. Cette plante invasive est particulièrement nuisible car dangereuse pour la santé humaine.

Dans les communes non touchées par l'ambrosie, le Maire est encouragé à désigner un référent communal qui aura pour mission **d'assurer une opération de vigilance** afin que cette plante invasive ne s'installe pas dans la commune. L' A.R.S ( Agence Régionale de Santé) a mandaté la FREDON ( Fédération Régionale De lutte contre les Organismes Nuisibles) pour l'animation de ce plan de lutte et des référents territoriaux.

M Christophe BONNEFOY est volontaire pour cette mission et est remercié. Il devra participer aux formations organisées par la FREDON.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal valide cette nomination de M Christophe BONNEFOY, comme référent communal de lutte contre l'ambrosie.

## CLASSEMENT VOIES COMMUNALES

Le Maire explique le principe de classement des voies communales et propose un classement des rues, places et chemins communaux.

Longueur totale des voies communales à caractères de rues : 4 634 m L

Longueur totale des voies communales à caractères de Chemins : 922 m L

Longueur totale des voies communales à caractères de places : 509 m L

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité**, le conseil se prononce pour le classement des voies communales proposé et joint en annexe à cette délibération. **La longueur totale des voies communales de Mercey le Grand représente 6 065 mètres linéaires.**

### Questions diverses :

- Point sur les travaux
- Comptes-rendus des réunions communales, intercommunales ;
- Second tour des élections Législatives le 19 juin 2022, à la salle polyvalente de 8h à 18h.
- Bilan du repas des anciens et du Conseil municipal le dimanche 22 Mai 2022 à la salle polyvalente

# Mairie de MERCEY-LE-GRAND

## *Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 17 Juin 2022*

- **Dimanche 3 Juillet 2022** : exposition éphémère : de 10h à 18h : Des Villages, la nature dans tous ces états ! A vos peintures, sculptures, dessins, photos ....
- **Fête Nationale**, avec feux d'artifices et inauguration du bâtiment communal et de l'aire de jeux : le **samedi 16 juillet 2022**
- Recensement de la population : du 19 janvier 2023 au 18 Février 2023, par Emilie CRISTANTE
- CANICULE : Gestion sanitaire de la vague de chaleur. Les gestes préventifs sont rappelés
- **ALERTE SECHERESSE : restriction d'eau**
- CONGES D'ETE : Thierry sera en congés du 1<sup>er</sup> au 22 aout 2022 inclus. Emilie, du 8 au 29 aout 2022.

Le 20 Juin 2022, Le Maire, Didier AUBRY

